

RECOMMANDATIONS ET RESOLUTIONS ISSUES DE LA PREMIERE CONVENTION NATIONALES DES FEMMES DE L'UFF, TENUE AU CENTRE BETHANIE DE KINSHASA DU 28 AU 30 OCTOBRE 2014.

A. RECOMMANDATIONS :

1. AU GOUVERNEMENT

1.1. Au ministère de l'emploi, travail et prévoyance sociale.

- Prendre des mesures sévères relatives à l'agrément des syndicats pour freiner la prolifération ;
- Suivre la mise en application des instruments juridiques internationaux et nationaux en faveur de la femme travailleuse.

1.2. Au ministère du genre, famille et enfant.

- Collaborer avec les structures des femmes syndicalistes aux niveaux international, national et provincial ;
- Faire le suivi des dossiers faisant l'objet des violences faites à la femme.

1.3. Au ministère de la justice.

- Condamner et sanctionner les auteurs des viols à l'endroit de la femme conformément à la loi relative à la violence faite à la femme votée au Parlement.

2. AUX PARTENAIRES

2.1. A la FGTB

- Appuyer les structures des femmes au niveau national et provincial pour intensifier la syndicalisation des femmes du secteur formel et de l'économie informelle ;
- Accompagner les femmes dans la lutte contre les violences à l'égard de la femme par la sensibilisation et la conscientisation ;
- Prévoir la formation aux Nouvelles Techniques de l'Information et de la Communication (NTIC) au bénéfice des femmes et des jeunes.

3. AU BIT (Bureau de zone BIT basé à Kinshasa)

Collaborer avec les structures des femmes syndicalistes de l'UFF pour plus de visibilité de ses interventions au bénéfice des travailleurs d'une manière générale.

B. RESOLUTIONS

- Nous femmes de l'UFF prenons l'engagement de sensibiliser et de faire affilier un grand nombre de femmes dans nos syndicats tant au niveau national que provincial ;
- Nous nous engageons à bannir la peur et de promouvoir la méritocratie ;
- Prenons l'engagement d'être disposées à recevoir des nouvelles connaissances et capacités à travers les formations pour impulser le leadership féminin ;
- Prenons l'engagement de lutter contre toutes les barrières empêchant les femmes d'adhérer au syndicat ;
- Prenons l'engagement de renforcer le recrutement des femmes dans les secteurs formel et de l'économie informelle en vue d'accroître la participation et le développement des femmes dans le syndicat ;
- Nous nous engageons à dénoncer à tout moment des cas des violations des lois concernant le genre ;
- Nous nous engageons à travailler en synergie avec LE FONDS POUR LES FEMMES CONGOLAISES « F.F.C » à travers toute la République ;
- Prenons l'engagement de ne pas trahir toute action syndicale.

Pour le Comité de Rédaction

1. **Jacquie BIYENDE**
2. **Thérèse LUVANGU**
3. **Lydie MULUNGU**
4. **Angèle NSAMWENE**
5. **Louise MUKONKOLE**
6. **Thérèse MBOMBO**